

Villejuif, le 27 août 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LIEU DE SANTÉ SANS TABAC

GUSTAVE ROUSSY S'ENGAGE ET VISE LE NIVEAU GOLD D'ICI 2 ANS

Premier facteur de risque de cancer et le seul qui fasse autant consensus, le tabac est responsable de 79 000 décès par an dont 46 000 par cancer¹. Le cancer du poumon, le plus meurtrier chez l'homme, est le seul cancer qui continue de progresser chez la femme au point de devenir bientôt la première cause de mortalité féminine par cancer^{2,3}. Le tabac accroît aussi considérablement le risque d'autres types de cancers⁴ : de la tête et du cou en association avec l'alcool, du rein, de la vessie ou encore du pancréas. En tant que premier centre de lutte contre le cancer d'Europe, Gustave Roussy doit se montrer exemplaire dans la mobilisation contre les principales causes de cancer dont le tabagisme.

Le Pr Jean-Charles Soria, directeur général de Gustave Roussy, a signé mercredi 26 août la Charte d'engagement Lieu de santé sans tabac (LSST), en présence du Pr Amine Benyamina, vice-président du RESPADD, et du Dr Luc Ginot, directeur de la Santé Publique à l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France. Gustave Roussy devient ainsi le premier établissement d'Ile-de-France à signer officiellement la Charte LSST, acte symbolique de son engagement dans la lutte contre le tabagisme.



En 2019, Gustave Roussy a participé à l'Audit Lieu de santé sans tabac, outil d'évaluation international des structures de soins engagées dans la prévention et la prise en charge du tabagisme. Il y a obtenu le niveau Bronze*, preuve d'un engagement déjà présent des professionnels de santé et de l'équipe de direction.

La signature de la Charte aujourd'hui renforce cet engagement et concrétise la détermination et l'ambition de l'Institut à accéder au niveau Silver* puis Gold*.

¹ Bonaldi C, Boussac M, Nguyen-Thanh V. Estimation du nombre de décès attribuables au tabagisme, en France de 2000 à 2015. Bull Epidemiol Hebd. 2019;(15):278-84

² Hill et Doyon, Bull Cancer 2008, 95:5-10

³ Estimations nationales de l'incidence et de la mortalité par cancer en France entre 1990 et 2018, Santé Publique France, Francim HCL et INCA

⁴ Bonaldi et al., BEH, 2019

Parmi les enjeux de la Charte, figure la multiplication des initiatives pour devenir un hôpital et une structure promoteur de santé. Un des changements induits par la signature de la Charte est l'interdiction de fumer sur tous les extérieurs de l'Institut dès les différentes grilles d'entrée. L'objectif est de mettre à disposition des usagers, des visiteurs et des personnels un environnement sain à leur arrivée sur le site.

Afin d'inciter bénéficiaires de soins, visiteurs et personnels soignants au respect de ces nouvelles mesures et pour mieux accompagner les fumeurs vers l'arrêt du tabac, des actions de sensibilisation sont déployées : deux films pédagogiques sur les méfaits du tabac, les bénéfices de son arrêt et les moyens existants pour stopper vont être réalisés. Les consultations d'addictologie pour les bénéficiaires de soins et les personnels de santé sont également déterminantes pour le succès d'un tel dispositif. Grâce à la formation des infirmiers et des aides-soignants, les patients fumeurs seront systématiquement repérés et leur statut tabagique documenté lors de leur admission. Un traitement de substitution nicotinique sera systématiquement disponible et proposé selon l'évaluation réalisée.

Des parcours de sensibilisation seront mis en place pour les personnels de l'Institut à raison d'un atelier par mois pendant deux ans. Les personnels bénéficieront également de la mise à disposition gracieuse de substituts nicotiques pendant les heures de travail.

L'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France soutient Gustave Roussy dans ces actions.

La stratégie Lieu de santé sans tabac a été élaborée par le RESPADD, en lien avec le Ministère des Solidarités et de la Santé, dans la suite de l'hôpital sans tabac. Elle est depuis 2018, une priorité du Programme national de lutte contre le tabac, avec comme objectifs que l'ensemble de l'offre de soins hospitalière en cancérologie et "mère-enfant" et 50 % des autres établissements sanitaires soient engagés dans la démarche d'ici 2022.

**L'audit totalise 141 points. Le résultat est niveau Bronze (auto-évaluation) si ≥ 27 points ; Silver (audit externe national) si ≥ 108 points ; Gold (audit externe international) si ≥ 126 points.*

/ À propos de Gustave Roussy

Gustave Roussy, premier centre de lutte contre le cancer en Europe, constitue un pôle d'expertise global contre le cancer entièrement dédié aux patients. Il réunit 3 100 professionnels dont les missions sont le soin, la recherche et l'enseignement – www.gustaveroussy.fr

/ À propos de l'ARS Ile-de-France

L'Agence régionale de Santé Île-de-France définit et pilote le déploiement des politiques publiques en matière de santé sur le territoire régional. Placée sous la tutelle du ministère de la Santé et des Affaires sociales, elle est l'interlocuteur privilégié des professionnels de santé et du secteur médico-social, des services de l'État, des collectivités territoriales, des élus, des organismes gestionnaires, des usagers et de leurs représentants en région. – www.iledefrance.ars.sante.fr/

/ À propos du RESPADD

Le Réseau des établissements de santé pour la prévention des addictions RESPADD a pris la suite du Réseau hôpital sans tabac créé en 1995 à l'initiative de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris et de la mutuelle santé MNH. Plus important réseau d'établissements de santé en Europe, il est à l'origine des stratégies Lieu de santé sans tabac et Lieu de santé promoteur de santé dont il assure les coordinations nationales. Il fédère aujourd'hui plus de 600 établissements auprès desquels il participe activement à la diffusion des savoirs et des savoir-faire en addictologie et en promotion de la santé.

CONTACTS PRESSE

GUSTAVE ROUSSY :

Claire Parisel – Tél. 01 42 11 50 59 – 06 17 66 00 26 – claire.parisel@gustaveroussy.fr

ARS ÎLE-DE-FRANCE :

Alizée Feauveaux – Tél. 01 44 02 05 78 – 06 76 48 83 53 – alizee.feauveaux@ars.sante.fr
Esther Thiry – Tél. 01 44 02 02 49 – 07 60 86 43 67 – esther.thiry@ars.sante.fr